



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 D 01123

Numéro SIREN : 508 270 857

Nom ou dénomination : SC CAPAWAX

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2016 sous le numéro de dépôt 13349

PC. 816116 -> C.I.

n° de
dépôt



n° de
gestion

SC CAPAWAX

13349

04 AOUT 2016

08D-1123

Société civile au capital de 1 718 800 euros
Siège social : 108, boulevard Carnot - 78110 LE VESINET
508 270 857 R. C. S. VERSAILLES

facture

Quint.

n° de
chrono

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2016

L'An deux mille seize,
Le mercredi huit juin, à dix-huit heures,

Les associés de la société SC CAPAWAX se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance et d'un commun accord entre eux.

Sont présents :

1°- Monsieur Alain WEBER, propriétaire de	171 780 parts
2°- Madame Christine WEBER, née JACTAT, propriétaire de.....	100 parts
Total des parts présentes ou représentées :	171 880 parts

L'Assemblée réunissant sur première convocation la totalité des 171 880 parts composant le capital social est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Alain WEBER préside l'assemblée en sa qualité de gérant de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux associés ;
- le rapport de la gérance ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- les projets de résolutions soumises à l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Approbation des bilan, compte de résultat et annexe dudit exercice.
- Affectation des résultats.
- Quitus à la gérance.
- Nomination de Madame Christine Weber en qualité de cogérante. Détermination de ses pouvoirs. Fixation de sa rémunération.
- Questions diverses.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président aborde alors l'ordre du jour.

pw

[-----]

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer, en qualité de cogérante de la Société, pour une durée non limitée :

- Madame **Christine JACTAT, épouse WEBER**,
née le 11 décembre 1944 à Troyes (Aube), de nationalité française,
demeurant 108, boulevard Carnot - 78110 LE VÉSINET

En sa qualité de gérante, Madame Christine JACTAT, épouse WEBER disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir tous actes et opérations dans la limite de l'objet social et des statuts.

Madame Christine WEBER déclare qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide que la cogérante ne percevra aucune rémunération mais qu'elle aura droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

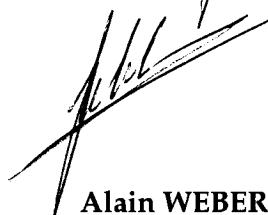
Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture.

Pour extrait certifié conforme

Pour extrait certifié conforme


Alain WEBER
Cogérant